

Séance du Conseil général du mardi 27 septembre 2016 Réponse à la question écrite n° 17 du groupe socialiste Intitulée :

"Travaux d'insertion en Haute-Sorne"

La possibilité d'occuper pour des travaux spécifiques des demandeurs d'asile, des migrants ou des personnes bénéficiant de l'aide sociale est quelque chose d'envisageable mais qui demande une étude approfondie en y intégrant toutes les instances nécessaires pour un fonctionnement parfait.

Il n'y a pas de raisons majeures pour que la Commune de Haute-Sorne ne puisse pas, comme Courrendlin le fait, occuper des personnes volontaires pour des travaux de nettoyage, d'entretien ou tout autre selon entente.

En premier lieu, il serait judicieux de rencontrer la Commune de Courrendlin et profiter de leurs expériences et ensuite voir avec notre service de voirie ou l'organisation de nos concierges comment on peut engager des personnes dans le cadre d'une intégration judicieuse. Concernant l'engagement de migrants, nous en avons déjà parlé avec les responsables de l'AJAM et de la documentation précise nous a déjà été transmise.

L'intégration par le travail de personnes en situations difficiles, soit qu'elles proviennent des Œuvres sociales ou de situations de migrations n'est pas chose simple, ni à organiser, ni à réaliser. La sécurité au travail de ces personnes qui seraient engagées doit être maximale et tout doit être mis en œuvre pour que de bonnes conditions soient appliquées et assurées pour les personnes employées et pour les services concernés.

Tout est encore ouvert pour accueillir dans nos services des personnes désirant s'investir dans des activités leur permettant d'être occupées et de bénéficier d'une meilleure intégration.

LE CONSEIL COMMUNAL